

Revue de presse du 31 août au 8 septembre 2011

Un spécial sur les étudiants étrangers dans le Devoir, quelques articles sur l'endettement étudiant et deux prix du Gala Forces AVENIR pour des étudiants de Garneau!

8 septembre 2011

## **Gala Forces AVENIR collégial: l'engagement des cégépiens récompensé**

Marc Allard, Le Soleil

(Québec) Arielle Elkrief était furieuse qu'il y ait si peu de contenants à recyclage dans le métro de Montréal, et elle a décidé que ça ne pouvait plus durer.

Plusieurs semaines, deux lettres à la direction de la Société de transport de Montréal et quelques apparitions dans les médias plus tard, l'étudiante au Collège Dawson a réussi à faire doubler le nombre de bacs à recyclage dans le métro.

Mercredi soir, lors du premier Gala Forces AVENIR pour les étudiants du cégep, Arielle Elkrief a remporté le prix de l'étudiant engagé par excellence, la distinction la plus convoitée de cette soirée animée par Stephan Bureau. Elle a été choisie parmi neuf finalistes d'un peu partout dans la province.

«Je me sens privilégiée d'être parmi de telles personnes», a-t-elle dit en acceptant son prix devant plusieurs centaines de convives rassemblés au Théâtre Capitole à Québec.

«Nous sommes vraiment la force du futur et les leaders de demain. Je suis vraiment honorée d'être ici parmi vous.»

Arielle Elkrief coordonne aussi un projet humanitaire auprès d'enfants orphelins, en Ouganda, et est tutrice en sciences et en mathématiques. Depuis trois ans, elle est aussi conseillère pour Fusion jeunesse, un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contrer le décrochage scolaire en implantant dans les écoles des projets qui motivent les jeunes.

En plus de la catégorie Étudiant engagé, le Gala Forces AVENIR récompensait des lauréats dans sept autres catégories : entrepreneuriat, affaires et vie économique; entraide, paix et justice; arts, lettres et culture; environnement; santé et sport; sciences et applications technologiques; société, communication, éducation et politique.

Deux finalistes du Collège François-Xavier-Garneau, à Québec, ont remporté les honneurs respectivement dans les deux premières catégories. Il s'agit de la Coop Roue-Libre, qui répare les vieux vélos - et évite aux étudiants de devoir s'en acheter des neufs - et du Comité parents aux études, qui aide les cégépiens qui ont des enfants à conjuguer études et vie familiale.

La liste de tous les lauréats est disponible à cette adresse: [www.forcesavenir.qc.ca/collegial\\_finalistes](http://www.forcesavenir.qc.ca/collegial_finalistes). Au total, 48 000 \$ en bourses ont été offerts aux lauréats du cégep.

#### Valeur éducative

En janvier, Forces AVENIR a déployé pour la première fois son programme dans tous les cégeps publics de la province. Tout comme les programmes universitaire et secondaire, le programme collégial « vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir les étudiants qui font preuve d'excellence et d'engagement de façon remarquable tout en poursuivant avec rigueur leurs études ».

Le président-directeur général de Forces AVENIR, François Grégoire, souligne que l'engagement au cégep a une grande valeur éducative.

« Les activités parascolaires et citoyennes aident à la rétention dans l'école, dit-il. Le rôle du système d'éducation, c'est aussi de voir au développement du plein potentiel de la personne. »

7 septembre 2011

### **Droits de scolarité - Le quart des étudiants ont plus de 20 000 \$ de dettes, dit la FEUQ**

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

C'est désormais armée de nouvelles données à jour sur l'endettement étudiant que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) poursuivra sa lutte contre la hausse des droits de scolarité.

L'enquête de la FEUQ révèle que, alors que 65 % des étudiants au premier cycle s'endettent d'une somme de 14 000 \$ en moyenne, un étudiant sur quatre termine ses études avec plus de 20 000 \$ de dettes. «C'est la première fois qu'on est capable de chiffrer de façon aussi précise l'endettement étudiant», a dit la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins, en reconnaissant que l'étude abonde dans le sens d'une autre recherche effectuée l'an dernier sur les sources et modes de financement des étudiants.

Chez les banques

Fait nouveau, cette fois: l'endettement n'est plus uniquement à l'égard de l'Aide financière aux études (AFE), soit le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec, mais aussi, et de plus en plus, envers les établissements financiers ou la famille. En effet, 52 % des étudiants ayant reçu un prêt de l'AFE doivent également se tourner vers d'autres sources pour assumer les dépenses liées à leurs études. «C'est important comme constatation. Car on voit que non seulement le programme de l'AFE a plusieurs lacunes, mais qu'il ne répond pas non plus aux besoins des étudiants», a souligné Mme Desjardins. «S'endetter de 14 000 \$ auprès du gouvernement, ce n'est pas la même chose que de s'endetter envers une banque, où les taux d'intérêt sont nettement plus élevés.»

En augmentant les droits de scolarité universitaires de 1625 \$ sur cinq ans, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, avait pourtant insisté sur le fait que le gouvernement allait réinvestir 118 millions pour maintenir l'aide financière. «Mais on a remarqué que, de ce montant, 116 millions sont réinvestis directement grâce à l'argent de la hausse», a constaté Mme Desjardins. «Ce que le gouvernement ne dit pas, c'est que lorsqu'on augmente les droits, ça crée encore plus de pression sur le système d'aide financière», a-t-elle ajouté.

La FEUQ réclame notamment un gel des droits et invite à revoir le calcul des dépenses admises à l'AFE. Elle s'est également réjouie de la confirmation, hier, du soutien de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) à leur cause. «C'est assez éloquent comme appui!», a noté Mme Desjardins, en indiquant que des actions de protestation et des manifestations se tiendront tout l'automne à travers le Québec, à commencer par le Saguenay.

3 septembre 2011

## **Les coûts de gestion grimpent plus vite que ceux de l'enseignement**

La Presse canadienne

Malgré les critiques cons-tantes et les promesses de modération, la proportion d'argent public investie dans la gestion des écoles a continué de croître plus rapidement que les fonds injectés dans les services aux élèves depuis 2005, selon de nouvelles données du ministère de l'Éducation.

De 2004-2005 à 2008-2009, les fonds consacrés aux dépenses administratives pour chaque élève ont grimpé de 29 %. L'enseignement, lui, a vu son enveloppe croître de 21 % par élève.

En 2008-2009, chaque élève québécois coûtait 517 \$ en frais administratifs au réseau. En 2004-2005, ce montant était plutôt de 402 \$.

Le ratio de cadres par 1000 élèves dans le réseau a pour sa part augmenté de 9,6 %, contre 9 % pour le ratio d'enseignants par 1000 élèves.

Pour le porte-parole en matière d'éducation de l'ADQ, formation politique qui a toujours été en faveur de la suppression des commissions scolaires, ces données sont inacceptables. Selon François Bonnardel, les écoles devraient avoir plus de pouvoirs pour économiser des fonds.

«C'est extrêmement décevant de voir le constat de ce rapport qui démontre qu'on se dirige exactement vers la même situation déplorable que dans le secteur de la santé, où on a aujourd'hui presque autant de postes administratifs que de services directs aux patients», a-t-il plaidé.

3 septembre 201

## **La rentrée scolaire à crédit**

Stéphanie Grammond, La Presse

En cette rentrée scolaire, les étudiants dénoncent les pratiques parfois racoleuses des institutions financières: sollicitation sur les campus, cadeaux pour encourager les jeunes à remplir une demande de carte de crédit, limites de crédit exagérées, publicités trompeuses. La Fédération étudiante universitaire du Québec trace un portrait inquiétant du crédit étudiant, dans une étude fouillée de près de 200 pages obtenue en exclusivité par La Presse.

La banque est installée au coeur de la station de métro Berri-UQAM. En vedette sur des panneaux-réclame, des réductions de 5% à 10% sur les titres de transport pour les détenteurs de carte de crédit. De quoi attirer les étudiants qui entrent à l'Université par la porte juste à côté.

Ce rabais potentiel de 250\$ peut donner un petit coup de main à l'étudiant qui veut boucler son budget serré. Mais les groupes de défense des consommateurs dénoncent ce genre de cadeau: «Ça peut amener un jeune qui n'a pas besoin de carte de crédit à s'en procurer une, juste pour obtenir un rabais. S'il se fait prendre à ne plus être capable de rembourser... il y a un problème», dit Caroline Toupin, porte-parole de la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ).

Cible vulnérable

Les étudiants sont des cibles vulnérables, constate la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) dans une étude de près de 200 pages sur l'endettement étudiant.

Ils sont peu ou mal informés sur le crédit. Ils sont dans une situation financière précaire. La tentation est forte de plonger dans l'endettement.

D'ailleurs, les deux tiers des étudiants s'attendent à terminer leurs études avec des dettes, selon l'enquête de la FEUQ menée auprès de 9000 universitaires.

En moyenne, ils auront accumulé des dettes de près de 14 000\$ à la fin de leur programme. Mais un étudiant sur 10 aura des dettes supérieures à 25 000\$.

Même si les prêts étudiants demeurent la plus importante source de crédit, plus du tiers des étudiants aura contracté une dette moyenne de 8000\$ auprès d'une banque à la fin de ses études.

Une portion non négligeable des étudiants (16%) devra même au-delà de 15 000\$ à une institution financière.

Or, ces institutions ont des pratiques promotionnelles «très proches de la fausse représentation», estime la FEUQ qui réclame l'intervention de Québec.

«Nous ne sommes pas contre les produits financiers destinés aux étudiants. Souvent, ils sont nécessaires à la poursuite de leurs études post-secondaires. Cependant, il faut une information adéquate qui permette de faire un choix qui n'est pas impulsif», dit la présidente de la FEUQ, Martine Desjardins.

#### Projet de loi 24

En juin dernier, Québec s'est attaqué au surendettement avec le dépôt du projet de loi 24. Il s'agit de la troisième phase du plan de modernisation de la Loi sur la protection du consommateur (LPC).

Par exemple, il sera bientôt interdit d'offrir un cadeau (casquette, t-shirt, rabais sur un achat, etc.) pour encourager un consommateur à remplir une demande de crédit.

«C'est un projet de loi très intéressant pour la prévention du surendettement de l'ensemble des consommateurs. Mais les jeunes sont les laissés-pour-compte», estime Caroline Toupin.

Une seule mesure les touche spécifiquement, soit l'interdiction d'accorder du crédit à un mineur sans l'accord de ses parents. «Il me semble que c'est le minimum!» dit-elle.

Mais la FEUQ a l'intention de suivre de très près l'évolution du projet de loi qui devrait se retrouver en commission parlementaire cet automne.

«On va pousser davantage. On veut un encadrement beaucoup plus précis des institutions financières qui offrent des produits aux étudiants», insiste Mme Desjardins.

La «marge» entre le rêve et la réalité

La FEUQ dénonce le langage «racoleur» des publicités qui offrent une vision idyllique du crédit. «La marge de crédit est souvent présentée comme un moyen d'accéder à ses rêves, de se payer un peu de luxe. Pour nous, c'est très préoccupant», dit Mme Desjardins.

Un étudiant peut facilement obtenir une marge de 10 000\$ par année, soit 40 000\$ pour quatre ans. La limite atteint 80 000\$ pour un étudiant en droit ou en optométrie, et 200 000\$ pour un étudiant en médecine.

Très souvent, les étudiants surestiment la valeur de leur diplôme. «C'est la pensée magique», dit Sophie Racine, coordonnatrice du Service budgétaire Lac-St-Jean Est. Les étudiants s'endettent en se disant: «Ce n'est pas grave. Quand je vais finir mes études, je vais me mettre à travailler et je pourrai tout rembourser», raconte-t-elle.

Mais la réalité les rattrape. Deux ans après leur graduation, les diplômés universitaires gagnent 859\$ par semaine, soit 44 700\$ par année, selon une étude intitulée La Relance à l'université, réalisée par le ministère de l'Éducation du Québec.

Plusieurs finissants n'obtiennent pas immédiatement un poste permanent à temps plein. D'autres changent de programme durant leurs études.

D'ailleurs, les règles des marges de crédit sont particulièrement nébuleuses pour les étudiants qui abandonnent ou qui changent de programme, souligne la FEUQ. La Fédération souhaite que Québec oblige les institutions financières à clarifier les règles de remboursement de la dette.

Redorer les prêts étudiants

La FEUQ voudrait aussi que Québec force les institutions financières à mieux présenter les prêts étudiants, car ils sont nettement plus avantageux que les marges de crédit.

Avec un prêt étudiant, il n'y a aucun intérêt à payer durant toute la période des études. Une fois sur le marché du travail, le diplômé peut demander une exemption de paiement de six mois (sans intérêts), s'il éprouve des difficultés financières.

Et comme le prêt est garanti par Québec, le taux d'intérêt est plus faible, soit 3,5% en ce moment par rapport à 4,5% pour une marge étudiante. C'est sans compter que les deux paliers de gouvernement offrent des crédits d'impôt sur les intérêts des dettes d'études.

Pourtant, la publicité des institutions présente rarement ces avantages, constate la FEUQ. Ce serait la moindre des choses de la part des institutions qui participent au programme de prêts étudiants subventionné par Québec.

Limite trop élevée

Autre problème: les limites de crédit exagérées. «Présentement, il y a des compagnies qui ne regardent pas du tout à qui ils accordent des limites de crédit», dénonce Mme Toupin.

Ainsi, un étudiant du cégep peut obtenir une carte de crédit assortie d'une limite de 10 000\$. «Pourquoi aurait-il une carte de crédit s'il n'a pas les revenus qui viennent avec? C'est de cette manière-là que les jeunes commencent à s'endetter», dit-elle.

Avec le projet de loi 24, les prêteurs devront vérifier la capacité de remboursement du client avant de lui accorder du crédit. Autrement, ils devront lui rembourser les frais de crédit.

Mais ce principe du «prêteur responsable» laisse place à l'interprétation. La CACQ souhaiterait donc que Québec aille plus loin, en limitant à 500\$ le crédit disponible pour la première année. «Il faut donner des limites aux jeunes pour qu'ils puissent s'habituer avec la carte de crédit», dit Mme Toupin.

3 septembre 2011

## **Portes ouvertes aux étudiants étrangers**

### **Au Québec, un étudiant postsecondaire sur dix est étranger**

Lisa-Marie Gervais, Le Devoir

Imaginez cinquante-six immenses avions Airbus 380 alignés côte à côte sur le tarmac à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau. Et imaginez qu'ils soient tous remplis à craquer d'étudiants, surtout au baccalauréat, pour la plupart en génie et en administration, provenant de Chine, de France, des États-Unis et même du Burkina Faso. Vous aurez là le portrait brossé à grands traits des quelque 29 400 étudiants étrangers qui sont venus faire des études postsecondaires l'an dernier au Québec. C'est le double d'il y a cinq ans.

Et cela ne s'arrête pas là. Les données préliminaires transmises par les différents établissements témoignent d'une forte augmentation de cette clientèle d'étudiants (non résidents) cette année, tant au cégep qu'à l'université. À telle enseigne que l'objectif de l'Initiative gouvernement-réseaux de l'éducation en matière de recrutement d'étudiants étrangers, établi en 2008, a été dépassé. Il est de 16 % alors qu'il était de 10 % sur trois ans. «C'est satisfaisant», estime Daniel Zizian, directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), en ne niant pas qu'il y aurait plus à faire encore.

C'est dire qu'il est loin le temps où les établissements d'études postsecondaires québécois, qui s'enorgueillissaient de recevoir une poignée de Français, osaient parler de grand brassage culturel. À son arrivée au Québec, Gustavo Gonçalves, étudiant brésilien au postdoctorat en sciences de l'éducation, s'est étonné du nombre d'étudiants qui, comme lui, venaient d'ailleurs. «J'ai été surpris de voir autant d'étudiants étrangers. Il y avait des latinos, des Belges, des Coréens, des Chinois...», a confié l'étudiant qui a choisi le Québec, attiré par la perspective de travailler dans une province bilingue.

Cette hausse du nombre d'étudiants étrangers est en partie le fruit des efforts des cégeps et des universités, plus intenses depuis dix ans, et des stratégies gouvernementales et missions de recrutement pour maintenir l'économie à flot et empêcher la province de prendre du retard en innovation dans certains domaines de pointe. On n'a qu'à penser à la mission économique en Chine que viennent d'effectuer le

premier ministre Jean Charest et une délégation québécoise comprenant des gens du milieu de l'éducation.

La preuve de la «corrélation positive» entre l'éducation internationale et la performance économique n'est plus à faire. «C'est une vérité de La Palice que le Québec évolue dans un monde de plus en plus mondialisé et qu'il ne peut pas se permettre de s'isoler et de ne pas réseauter», soutient Jean-Pierre Ouellet, vice-recteur de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), dont l'université vient de signer une entente avec l'Ocean University of China.

Une mine d'or

L'étudiant étranger, avec tout ce qu'il trimballe de nouvelles idées, de nouveaux savoir-faire et même de folklore, est certes un gain net pour le Québec. Et ce, même s'il ne demeure pas au Québec après ses études, souligne Daniel Zizian. «L'internationalisation des campus, ça met nos étudiants en contact avec les étudiants étrangers, qui ont une autre culture et une autre approche des problèmes de la vie. À la fin de leurs études, soit ces étudiants restent et s'attaquent au défi démographique que le Québec doit relever, soit ils retournent chez eux et deviennent nos ambassadeurs, concluant des partenariats avec des établissements de recherche ou des entreprises d'ici», a-t-il expliqué.

Venu du Mexique faire ses études à l'Université Concordia, Rogelio Perez Buendia est du même avis. «Les avantages de la [mobilité] sont tant pour les pays d'accueil que pour nous et nos pays d'origine. C'est vrai qu'il se crée des liens avec nos collègues, et ça inclut des collaborations à long terme sur le plan universitaire. Moi, c'est ce que je vais chercher à faire», a dit ce doctorant en mathématiques.

Il est vrai que les étudiants étrangers rapportent. Ils paient des droits de scolarité supérieurs — de 12 084 à 14 978 \$ au total pour les universitaires étrangers et de 8000

à 15 000 \$ pour les cégepiens, selon les programmes —, mais surtout, ils consomment. Selon une récente étude de la firme Roslyn Kunin and Associates, les étudiants étrangers génèrent 6,5 milliards de retombées économiques, dont environ un milliard au Québec.

Ceux venus effectuer un deuxième ou troisième cycle d'études universitaires apportent également une expertise très précieuse. «Ça ajoute à la qualité de la formation et de l'environnement de recherche», a affirmé M. Ouellet. C'est d'ailleurs aux cycles supérieurs que se joue la compétition des cerveaux la plus féroce entre les pays fortement industrialisés. Et avec un voisin comme les États-Unis, qui a les moyens d'offrir des avantages et une rémunération inégalables, c'est carrément David contre Goliath.

Le Québec peut faire mieux

Si précieux soient tous ces étudiants étrangers pour le Québec, il reste beaucoup à faire pour les attirer et les intégrer au marché. Selon M. Zizian, le calcul est difficile à faire, mais on estime qu'environ 10 % des étudiants étrangers demeurent au Québec. Dans la grande chasse planétaire aux cerveaux, le Canada ne fait pas si bonne figure. Il ne récolte que 5,5 % du marché, indiquent des chiffres de l'étude Regard sur l'éducation 2010 de l'Organisation de coopération et de développement économiques, derrière les États-Unis (18,7 %), le Royaume-Uni (10 %), l'Allemagne (7,3 %), la France (7,3 %) et l'Australie (6,9 %). Parmi les autres provinces, le Québec arrive troisième pour son nombre d'étudiants étrangers, avec 16 % du lot.

Pourquoi n'attire-t-on pas plus d'étudiants étrangers? Il y a d'abord le français, qui, bien qu'il ajoute un brin d'exotisme et constitue parfois un atout, n'est pas la langue parlée par la majorité. «Le bassin de recrutement est beaucoup plus petit, et il faut donc travailler un certain nombre de marchés pointus pour aller chercher de la clientèle. Des Chinois qui parlent français, il y en a. Mais c'est plus difficile à trouver», dit M. Zizian. Et

la France, le concurrent direct du Québec sur le plan de la langue, a des moyens promotionnels considérables, rappelle-t-il.

Très concurrentiels, le coût de la vie au Québec et les droits de scolarité somme toute moindres que ceux d'autres pays industrialisés ne semblent pas, de prime abord, constituer un obstacle au recrutement des étudiants. Toutefois, une déréglementation dans certains programmes de pointe, survenue en 2008, n'a pas aidé à les attirer.

Au niveau collégial, certaines techniques dites lourdes, comme la maintenance industrielle, coûtent plus cher en droits de scolarité qu'une inscription à un programme universitaire. Ce qui en décourage plus d'un. «À notre avis, c'est injustifié», déplore Évelyne Foy, directrice de Cégep international. «On voudrait avoir un tarif unique pour les étudiants étrangers. Ça fait des années qu'on demande ça. Mais on n'a jamais pu ouvrir la porte à cette discussion avec le ministère. Comment pouvons-nous être plus accueillants?»

Enfin, l'argent à dépenser en recrutement des étudiants étrangers n'est pas toujours au rendez-vous. Paradoxalement, Québec a annoncé au début de l'été qu'il mettait fin au Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise, une enveloppe comprenant un montant de 300 000 \$ pour les cégeps et de 400 000 pour les universités pour des missions de recrutement. «C'est très étonnant, dans un contexte où tout le monde voit l'importance d'aller à l'étranger», a déploré M. Zizian. «Une analyse faite à la CREPUQ montre clairement que lorsqu'on travaille en synergie, c'est plus rentable. Malheureusement, on vient de perdre l'enveloppe.»

1 septembre 2011

## **En bref - Hausse du nombre d'étudiants avec des besoins particuliers**

Le Devoir

Une étude commandée par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a révélé que le nombre d'étudiants avec des besoins particuliers (souffrant de divers

troubles et handicaps) au collégial connaît une hausse fulgurante. Entre 2005 et 2009, ce nombre serait passé de 1260 à 4709, soit une augmentation de près de 280 %. Rien que dans la catégorie des «populations émergentes», soit les élèves ayant des troubles d'apprentissage, des problèmes de dyslexie, etc., cette hausse est de 1150 % pour la même période de temps.

La FECQ émet ainsi huit recommandations destinées au ministère de l'Éducation et aux cégeps. Elle invite ces derniers à notamment se doter de plans d'intervention pour ces élèves, à s'assurer du suivi de leurs dossiers du secondaire, à clarifier le rôle des enseignants et à assurer des services de qualité dans tous les cégeps. Le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, reconnaît que certaines mesures sont coûteuses. «Mais il y a des mesures qui ne nécessitent pas de ressources, comme demander le transfert du dossier d'un étudiant. Ce n'est qu'un envoi postal, a-t-il dit. Mais c'est sûr qu'à long terme il va falloir bonifier les services.» Un autre volet de cette étude, qui portera cette fois sur le financement et l'accès aux services de diagnostic, sera rendu public au début de l'hiver.

30 août 2011

## **Études post-secondaires: une pause salubre**

Daniel Lapointe, L'auteur est directeur général de Katimavik.

Lettre dans La Presse

C'est la rentrée scolaire, mais pas pour tout le monde. De nombreux parents s'inquiètent parce que leur enfant remet en question la poursuite de ses études, soit par manque de motivation ou d'une vision claire de ce qu'il ou elle souhaite faire dans la vie. Cette inquiétude n'est pas toujours fondée. Et si une pause utile était une façon de contrer le décrochage scolaire?

Pour ceux qui ont terminé leurs études secondaires, il peut être salubre de prendre une pause utile, un gap year comme on dit dans le monde anglo-saxon, pour se donner le temps de gagner de la maturité, pour faire le point sur ses goûts et aspirations et pour

tracer les pistes de son avenir. La pause utile est une mise entre parenthèses temporaires du parcours scolaire dans le but de progresser au plan personnel.

Un nombre grandissant d'études démontrent les côtés bénéfiques de la pause utile. Selon certaines recherches, les jeunes qui s'accordent une pause semblable affichent de meilleurs résultats scolaires dans leur cheminement académique ultérieur et de meilleurs taux d'emploi lorsque vient le temps d'intégrer le marché du travail.

Selon une étude commandée par le ministère de l'Éducation du Royaume-Uni, la pause utile favorise la maturité de même que le développement d'aptitudes pour le travail d'équipe et la prise de décision. Selon cette étude, une forte proportion de chefs d'entreprises, au moment de l'embauche, accorde une attention particulière aux candidats qui ont fait une pause utile.

De grandes universités, comme Harvard et Princeton aux États-Unis, encouragent leurs étudiants à prendre une pause avant de commencer leurs programmes d'études. Trop d'étudiants débutent leurs études universitaires sans avoir vraiment pris le temps de se connaître et de baliser leurs aspirations professionnelles. Une entrée précipitée dans les études post-secondaires entraîne parfois des pertes de temps et d'argent, tandis que le jeune se démotive au rythme de réorientations successives.

Pour être bénéfique, la pause doit être structurée, c'est-à-dire qu'elle doit permettre de réaliser un projet personnel et d'apprendre par l'action. Les projets peuvent varier d'un jeune à l'autre, mais ils doivent tous viser l'accomplissement d'objectifs de développement personnel. C'est souvent l'occasion d'effectuer un voyage et de s'investir dans une mission de volontariat.

C'est ce que rend possible Katimavik en permettant aux jeunes Canadiens de s'engager dans un programme d'apprentissage par le service volontaire. Pendant six mois, les jeunes de 17 à 21 ans sont mobilisés en groupes de onze volontaires dans une mission au profit d'organismes sans but lucratif de communautés partout au Canada. C'est une occasion unique de développer des compétences, de s'initier à la citoyenneté, d'aider des communautés aux quatre coins du pays et de faire le point sur son avenir. Katimavik compte d'innombrables exemples de jeunes qui, au terme de leur stage de

volontariat, ont retrouvé la motivation de poursuivre leurs études et ont «raccroché» avec enthousiasme et conviction.

La pause utile est valorisée dans plusieurs pays, notamment au Royaume-Uni, en Australie et en Scandinavie. Au Canada, cette notion n'est malheureusement pas enracinée dans nos traditions et on a trop souvent tendance à voir d'un mauvais oeil le jeune qui ne s'engage pas immédiatement à poursuivre son cheminement scolaire à la fin de ses études secondaires.

On aurait intérêt à s'inspirer des modèles d'ailleurs. Les parents devraient, dans certains cas, encourager leur jeune à considérer la pause utile. Il s'agit d'un outil parmi d'autres susceptible de contrer le décrochage scolaire et de favoriser l'émergence de futurs citoyens modèles, productifs sur le marché du travail et sensibilisés aux réalités sociales de leur pays.